

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 septembre 2015

DADUE PRÉVENTION DES RISQUES - (N° 2982)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD46

présenté par
Mme Le Dissez, rapporteure

ARTICLE 18

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« de la portée »,

les mots :

« du champ ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.